

2016.174
nomenclature : 8.9

VILLE DE COGNAC (CHARENTE)
EXTRAIT du registre des délibérations
Conseil Municipal du 22 novembre 2016

Conseillers en exercice :	33
présents :	28
pouvoirs :	4
votants :	32
abstentions :	0
voix pour :	32
voix contre :	0

Aujourd'hui mardi 22 novembre 2016 à 18 heures 30, en vertu de la convocation du 15 novembre 2016, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Cognac se sont réunis dans la salle ordinaire de leurs séances à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Michel GOURINCHAS, Maire.

ETAIENT PRESENTS

M. Michel GOURINCHAS – M. Patrick SEDLACEK - Mme Nathalie LACROIX – Mme Marianne JEANDIDIER – M. Romuald CARRY – M. Gérard JOUANNET – Mme Françoise MANDEAU – M. Jean-François VALEGEAS – Mme Danielle JOURZAC - Mme Stéphanie FRITZ - Mme Michelle LE FLOCH — M. Claude GUINET - Mme Annie-Claude POIRAT – Mme Anne-Marie MICHENAUD – Mme Marilyne AGOSTINHO FERREIRA – M. Olivier TOUBOUL – M. Christian LE LAIN – Mme Pascaline BANCHEREAU – M. Mario JAEN – Mme Véronique CLEMENCEAU – M. Cheikhou DIABY – Mme Dominique CHARMENSAT – M. Noël BELLIOU – Mme Emilie RICHAUD - Mme Jeanine PROVOST – Mme Maryvonne LAURENT – Mme Florence PECHEVIS – Mme Isabelle LASSALLE –

ETAIENT EXCUSES

M. Jean-François HEROUARD donne pouvoir à M. Jean-François VALEGEAS - M. Simon CLAVURIER donne pouvoir à Mme Françoise MANDEAU - M. Jérôme TEXIER-BLOT donne pouvoir à Mme Marianne JEANDIDIER - M. Richard FERCHAUD donne pouvoir à M. Noël BELLIOU –

ETAIT ABSENT

M. Christian BAYLE -

Mme Marianne JEANDIDIER est nommée secrétaire de séance.

MUSÉES

2016.174

ACCEPTATION DE DONS DESTINES A ETRE INSCRITS DANS L'INVENTAIRE DES COLLECTIONS DES MUSEES DE LA VILLE

Les musées de Cognac font régulièrement l'objet de propositions de dons. Conformément à la loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, ces propositions d'acquisition sont soumises à l'avis de la commission scientifique régionale des collections des musées de France compétente en matière d'acquisition.

Vous trouverez en annexe la liste des acquisitions ayant reçu un avis favorable lors de la commission scientifique du 19 mai 2016 pour enrichir les collections des musées de la Ville de Cognac.

2016.174
nomenclature : 8.9

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,
ACCEPTE les acquisitions détaillées en annexe, pour inscription à l'inventaire des
collections des musées de la Ville.**

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire, certifie que la présente délibération est
exécutoire de plein droit.
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du
visa. (art.L2131-1 du Code Général des Collectivités
Territoriales)



Le Maire,

Michel GOURINCHAS